



# ROUEN BAFA CITOYEN

## Le bénéficiaire

---

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Âge : .....

Adresse : .....

## Calendrier de formation

---

### Formation générale

Organisme choisi : .....

Période de formation : .....

Tarif : .....

### Stage pratique

Structure d'accueil : .....

Période : .....

### Formation d'approfondissement ou de qualification

Organisme choisi : .....

Période de formation : .....

Tarif : .....

## L'engagement

---

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....



# ROUEN BAFA CITOYEN

## Clauses du contrat

### Article 1 : Modalité d'accès

Le dispositif « Rouen BAFA Citoyen », s'adresse aux jeunes rouennais âgés de 17 à 25 ans, dont le quotient familial est inférieur à 600€ et désirant se former le BAFA.

Tout jeune souhaitant bénéficier de ce dispositif est reçu par un·e animateur·trice Jeunesse qui évalue sa demande.

### Article 2 : Financement de la formation

La Ville de Rouen s'engage à prendre en charge une partie de la formation BAFA entre 100€ et 500€ maximum réparti sur la formation générale et/ ou sur la formation d'approfondissement. Cette somme sera directement versée à l'organisme de formation choisi.

### Article 3 : Accompagnement et action Citoyenne

Tout au long de sa formation, le jeune bénéficie d'un accompagnement personnalisé en fonction de ses demandes et besoins. L'animateur·trice du Service Jeunesse & Vie Étudiante peut être solliciter à chaque étape de la formation.

En contrepartie du soutien financier de la Ville de Rouen, le jeune s'engage à s'investir pour la Ville en participant à des actions citoyennes choisies à raison de cinq jours.

Une partie des actions citoyennes est organisée autour de l'encadrement des publics. Ces actions faisant partie du service public, le bénéficiaire se doit de répondre à l'obligation de neutralité.

### Article 4 : Autorisation de Droits à l'image

Pour la fixation et l'utilisation des images réalisées par les animateurs et représentant le bénéficiaire. La présente autorisation est consentie à titre gratuit et comprend la reproduction, la publication et la diffusion des images sous leur forme initiale ou après adaptation pour des raisons techniques, par tout procédé. Cette autorisation est valable pour les supports suivants : site Internet et la chaîne « Youtube » de la Ville de Rouen pour le monde entier et pour la durée prévue par la législation.

Date :

Signature du bénéficiaire    Signature des parents (si mineur)    Signature de l'animateur